

Compte rendu de la réunion inter-CQ-transports – n°3

Mardi 5 avril (18h45-21h) Mairie du 13^{ème}

Réunion organisée par le CQ2

Retour sur le compte-rendu :

Après un résumé, par Marie-Claude Perrin-Chenour, du compte-rendu de la réunion précédente, Claude Hervy prend la parole pour protester contre un vœu déposé au conseil de Paris par une élue de l'opposition municipale qui reprend les principaux points du vœu du Conseil de quartier (CQ) n°8 concernant le parcours des bus 89 et 61 en dénaturant la teneur.

Les membres de l'inter-CQ présents réitèrent leur soutien unanime au vœu du CQ8 dans sa forme finale et concluent que ce soutien donnera plus de poids à leur demande auprès du conseil d'arrondissement et du conseil de Paris.

Finalisation du questionnaire sur les transports dans le 13^{ème} :

La commission transports et voirie du CQ2 a retravaillé le questionnaire élaboré par le CQ1 pour panacher questions fermées et questions ouvertes. Des exemplaires sont distribués aux présents (voir annexe 1).

Une discussion s'engage sur la finalité de ce questionnaire et sur la façon dont il va être soumis aux habitants, puis dépouillé : le but est de récolter des idées et de faire remonter des problèmes sur lesquels l'inter-CQ pourra réfléchir ; le questionnaire sera soumis aux habitants par chaque CQ sur les marchés et autres lieux publics (sorties du métro ou de magasins, arrêts d'autobus...) ; le dépouillement se fera collectivement lors de la dernière réunion de l'inter-CQ **le 5 juillet.**

Il est décidé d'inviter à la prochaine réunion l'association de cyclistes Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) pour connaître leurs revendications et leur faire part de nos remarques.

Claude Hervy propose que la présentation du questionnaire sur les marchés etc. se fasse sous forme de campagne coordonnée. Pour cela, deux week-ends sont retenus : **le 11/12 juin et le 18/19 juin.**

Le questionnaire pourra aussi être adressé aux 900 personnes auxquelles la mairie envoie régulièrement les informations des CQ.

Chaque CQ pourra commencer par demander aux membres de son bureau d'animation et aux participants à ses réunions publiques de le remplir.

Le CQ 4 a également élaboré une fiche technique qui devrait permettre de répertorier les problèmes de voiries. Même si cette fiche ne concerne pas les moyens de transports, elle pourrait être très utile pour analyser l'état de la chaussée (voir annexe 2)

Retour du groupe de travail sur la traverse :

Etienne Traisnel présente le compte-rendu qu'il avait envoyé aux membres du groupe de travail (voir annexe 3).

Des membres de l'assemblée demandent si l'équipement de la ligne en bus électriques (prévu par la Ville de Paris) sera source d'économies et si l'autonomie des navettes sera suffisante sans l'installation de prises de courant sur le parcours. Il est répondu par l'affirmative à la 2^{ème} question et par la négative à la 1^{ère}.

Deux personnes du CQ2 (Josiane Louis et Frédérique Lagneaux) ont expérimenté le trajet de la traverse à des moments différents de la journée. Leur expérience fait ressortir que :

- Les usagers et les machinistes sont très attachés à ce mode de transport.
- Chaque trajet expérimenté (l'un à 14h, l'autre à 17h15) s'est fait dans un bus plein, avec parfois des passagers debout.
- Les usagers ont des profils variés :
 - o – des gens qui travaillent. Ex : personnes employées au centre mutualiste de la place de l'abbé Hénocque et habitant dans le 14^{ème} ; ou enseignants travaillant au collège Jean Moulin dans le 14^{ème} et habitant dans le 13^{ème} ; élèves d'écoles primaires ou collégiens.
 - o – des personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Ex : une femme âgée en déambulateur que la machiniste a dû aider à monter dans le bus. Des gens malades sortant de la clinique des peupliers.
- les conducteurs de bus réclament depuis des années un détour par la place d'Italie, car le point de départ rue Henri Pape (près de la place des peupliers) ne comporte ni toilettes ni abris, ce qui contrevient au code du

travail. Les usagers aussi disent vivement souhaiter un passage par la place d'Italie pour pouvoir rejoindre le centre commercial Italie 2 ou les services administratifs de la mairie ou du commissariat.

En conclusion :

- 1) Il ne semble pas opportun de supprimer, en semaine, le bus de 7h30 utile aux personnes qui travaillent. En revanche les dimanches, les jours fériés et au mois d'août, le service pourrait démarrer à 9h. Ces jours-là il serait peut-être possible d'envisager des horaires plus espacés (ex : toutes les 20 minutes plutôt que tous les quarts d'heure). Mais toute autre modification serait pénalisante pour les usagers (rappelons que la fréquentation de la traverse a augmenté de 14% depuis sa création et que cette augmentation se poursuit).
- 2) Il est impératif de modifier le parcours de la traverse pour qu'il fasse une boucle par la place d'Italie afin de répondre aux revendications légitimes des machinistes et aux besoins des usagers.

Une personne suggère d'attendre le plan de réaménagement des parcours des autobus parisiens par la RATP dans 2 ans pour proposer que les trajets de la traverse soient repris par des lignes de bus classiques. Tout le monde voit immédiatement ce que cette décision aurait d'aléatoire et de risque de suppression pure et simple d'un moyen de transport conçu au départ non pas dans un but de rentabilité mais de service public, afin d'offrir aux habitants sans véhicules individuels, et en particulier aux personnes âgées, un mode de déplacement adapté à leurs besoins (sol plus bas des minibus, au niveau des trottoirs et sans marches à gravir).

Il est donc décidé de rédiger un courrier de saisine adressé à Mme la maire de Paris et de demander à M. le maire du 13^{ème} arrondissement de soutenir ce vœu.

Cette décision est votée à l'unanimité.

Questions diverses :

Elizabeth Dutreilh, du CQ5, pose une question concernant les arrêts de bus Place d'Italie après le réaménagement de cette place. Elle voudrait savoir si des modifications sont prévues et si celles-ci tiennent compte des problèmes d'accessibilité des transports aux personnes en fauteuils roulants. Il est suggéré aux membres de l'inter-CQ intéressés par cette question de se rendre à la réunion du 8 avril consacrée au réaménagement de la place.

Ordre du jour de la réunion du 3 mai organisée par le CQ3 :

- retour sur le compte-rendu
- invitation de représentants de MDB (« Mieux se Déplacer à Bicyclette »)
- information sur le TZen
- questionnaires (retour sur les premiers échantillons effectués dans les CQ)
- Suite du vœu du CQ8
- Suite du vœu de l'inter-CQ transports sur la Traverse.
- transports et réaménagement de la Place d'Italie.